



## Elaboration du schéma culturel du Pays Cœur d'Hérault Réunions thématiques

### Compte-rendu de la réunion MUSIQUE ET CHANT Jeudi 20 septembre 2007 à 18h - Espace Culturel, Gignac

#### Etaient présents :

Nicole ALESSANDRI, adjointe au Maire de Villeneuve  
Sylvaine COUDERO, animatrice culturelle Chartre Lodévois-Larzac  
Aude-Lise THEULE, Présidente des Amis de St Guilhem  
Stéphane APPOURCHAUX, coordinateur Office culturel de Gignac  
Virginie GAY, Agence culturelle Cœur d'Hérault (Conseil Général de l'Hérault)  
Amélie FAURE, administratrice Les Nuits de Gignac  
Mona SCHECK, secrétaire La Cauquilhada  
Daniel DEBILLIERS, auteur compositeur interprète  
Elodie DUBOUCHET, secrétaire association Boulevard de la Liberté  
Ronald CONGEBE, Marc DUQUET et Patrice SOLAIRE, ass. Jackals (groupe Tomawox)  
Christophe FRANCON, programmateur association La Boîte à Musique  
Marie DI ORIO, musicienne ass. Extra-Muros

#### Animation :

Animateur : Jean-Hervé MICHEL, Président Nuits de Gignac  
Animateur : Jean TRICOT, Cie Musicanu  
Rapporteur : Mathieu DARDE, animateur Les Tas d'Urgence  
Secrétaire : Magali LEON-PHILIP, Chargée de développement culturel - Pays Cœur d'Hérault

#### Proposition de déroulement :

- 1) Accueil / présentation du contexte de la réunion
- 2) Tour de table (actions/projets)
- 3) Réflexion sur le diagnostic « Musique et chant » selon 4 axes : éducation artistique / formation / sensibilisation, création, diffusion, équipements culturels
- 4) Synthèse
- 5) Validation collective

#### 1) Accueil / présentation du contexte de la réunion

Magali LEON-PHILIP, Chargée de développement culturel au Pays Cœur d'Hérault, remercie les participants de leur présence. Elle présente le contexte de cette réunion :

La Chartre de développement durable 2003-2013 du Pays Cœur d'Hérault place la culture comme un élément majeur et transversal en termes d'identité territoriale, de cohésion sociale et de développement économique.

Depuis 2004, un travail sur la thématique culturelle est mené par le Pays. Il a abouti en 2005 à l'élaboration d'un état des lieux et d'un diagnostic culturel sur le territoire. A partir de ce travail, il s'agit aujourd'hui de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre du schéma de développement culturel du Pays Cœur d'Hérault. Ce projet doit apporter à ce territoire une plus-value identitaire, sociale et économique. Il doit s'appuyer sur

Pays Larzac Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: [contact@coeur-herault.fr](mailto:contact@coeur-herault.fr) / site Internet : [www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr)

les acteurs culturels existants (professionnels, associatifs, institutionnels), en prenant en compte les problématiques du territoire.

Dans cet objectif, plusieurs tables rondes thématiques sont organisées de septembre à novembre. Celle-ci se focalise sur la musique et le chant. L'objectif est de compléter et valider la synthèse du diagnostic élaboré en 2005. A partir des éléments de cet état des lieux, une deuxième réunion permettra de définir des objectifs et des pistes d'actions. Ces rencontres permettront d'élaborer le schéma culturel qui devrait voir le jour au cours du premier trimestre 2008.

## 2) Tour de table (actions/projets)

*Nicole ALESSANDRI, adjointe au Maire de Villeneuveville.*

*Sylvaine COUDERO : la charte développe des actions en direction du patrimoine des communes (inventaire) et de la culture pluridisciplinaire (théâtre, musique, contes...). Elle vient d'élaborer le projet culturel de son territoire en collaboration avec des associations locales. Elle programme par ailleurs le festival « Remise à neuf » au mois d'août, en collaboration avec la Cie Humani Théâtre.*

*Aude-Lise Theule : l'association des Amis de St Guilhem programme chaque année un festival de musique ancienne sur St Guilhem le Désert. Projet d'élargir la programmation dans l'année.*

*Stéphane Appourchaux : coordinateur de l'office culturel de Gignac. Développement de l'action culturelle sur Gignac et gestion du théâtre de l'espace culturel.*

*Jean-Hervé Michel : membre de l'office culturel et président de l'association Les Nuits de Gignac. Organise le festival Les Nuits de Couleurs sur la communauté de communes Vallée de l'Hérault, ainsi que les puces musicales. Projet de créer un festival d'hiver et de développer le festival d'été.*

*Jean Tricot : cie Musicanu. Pédagogie, résidences, stages...*

*Virginie GAY : Agence départementale cœur d'Hérault. Mise en place des actions du Conseil Général sur le territoire et accompagnement des acteurs.*

*Mathieu Dardé : association Les Tas d'Urgence. Organisation depuis plusieurs années du Printemps de Bouses et d'une programmation hors saison.*

*Amélie FAURE : salariée Nuits de Gignac.*

*Mona SCHECK : association La Cauquilhada qui existe depuis 20 ans à St Guiraud, adhérente aux foyers ruraux. Problèmes de fonctionnement. Programmation musique, théâtre, animation culturelle. Volonté de travailler en collaboration avec d'autres associations et de se déployer sur de nouveaux lieux.*

*Daniel DEBILLIERS : auteur-compositeur-interprète. Groupe Vagabondages, Acte Chanson, Art Tention.*

*Elodie DUBOUCHET : organisation de séances hebdomadaires en partenariat avec la bibliothèque de Paulhan (bébés lecteurs, intervenants spectacle vivant...), tout au long de l'année.*

*Assoc Jackals : groupe de rock Tomawox. Du mal à s'implanter car disparition des cafés-concerts sur le territoire.*

*Christophe RANCON : assoc. La Boîte à Musique qui met une programmation en place dans le théâtre Jacques Brel (Péret), de novembre à mai. Volonté de sortir de ce lieu pour proposer des concerts « musique du monde ».*

*Marie Di Orio : musicienne. Organise concerts et spectacles clef en main en auto-production, joués bien souvent qu'une seule fois par manque de communication et surtout d'agent.*

### 3) Réflexion sur le diagnostic

#### a) Education artistique / Formation / sensibilisation

##### Eléments du diagnostic soumis à validation :

*L'enseignement artistique paraît suffisamment développé sur le territoire, grâce au schéma départemental d'enseignement musical élaboré par l'ADDM 34. Trois écoles associatives intercommunales : à Clermont l'Hérault, Gignac et Lodève (environ 400 élèves au total).*

##### Commentaires :

- Nombre d'élèves à vérifier.
- De plus en plus de professeurs donnent des cours hors structures.
- Cie Musicanu : activités d'éducation artistique au centre socio-culturel.
- Pénurie de locaux. L'école de Gignac refuse des élèves chaque année. Cela risque de se résorber avec l'ouverture du chai musical à Gignac.
- Formation : le territoire manque également de structures pour accueillir des stages (avec hébergement, réfectoire, salles de travail...).
- Idée d'un annuaire recensant les intervenants possibles. Besoin de coordination des actions à destination des scolaires. Cf association départementale des DUMIST basée à Nébian qui prépare au Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant. Ils doivent avoir le listing des intervenants diplômés sur le territoire.
- Pratiques collectives (ex. : chorales) à ajouter.

#### b) Création

##### Eléments du diagnostic soumis à validation :

*La création musicale est très bien représentée sur le territoire, grâce à la présence de nombreux professionnels et amateurs (une quarantaine d'artistes et structures recensées). Néanmoins, les lieux de répétition font défaut.*

##### Commentaires :

- Question de la création peu soutenue : manque de lieux de résidence, de répétition, d'aides financières... La création suppose des moyens et des soutiens. Il existe des aides hors territoire (SACEM, DRAC...) qui ne sont pas du ressort du Pays mais que ce dernier pourrait accompagner.
- Idée d'une association ou d'un centre de ressources qui serait un lieu de rencontres et d'information et qui aiderait au montage des dossiers de subvention, à la rédaction de fiches techniques, etc. Cf. Illusion Macadam sur Montpellier qui vient en aide aux acteurs et qui avait le projet de faire des actions à l'extérieur de Montpellier.
- L'aide à la création est réservée à une création de spectacle : inadaptée aux groupes de musique qui ont des besoins de fonctionnement (locaux, communication, etc.) non financés par l'aide à la création.
- Travail à faire auprès des propriétaires de locaux pour rentabiliser les lieux quand ils ne sont pas utilisés.
- Ambiguïté entre musique « commerciale » et musique « artistique » qui ne peut pas vivre sans subventions. Les aides publiques demandent d'avoir une utilité sociale : action culturelle, pédagogie...

#### c) Diffusion

##### Eléments du diagnostic soumis à validation :

*Plusieurs structures professionnelles permettent la diffusion de la musique sur le territoire, notamment par le biais de festivals (Les saisons musicales de St Guilhem, les Nuits de Gignac, Mourèze fait son cirque, Le Printemps des Bouses, La saison musicale des orgues à Clermont ...). Il faut également noter le dynamisme de certains propriétaires de lieux privés qui enrichissent également cette diffusion (Restaurant La Famourette à Aniane, Château de Jonquières, Caveau de Bérenas...).*

##### Commentaires :

- La réalité économique rend la diffusion payante plus difficile.
- La diffusion se réalise surtout au travers des festivals.
- Distinction à faire entre les diffuseurs professionnels qui organisent des événements et les lieux économiques qui diffusent mais dont l'objectif premier n'est pas la diffusion (la Famourette, caveaux, etc.).

**Pays Larzac Cœur d'Hérault**

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: [contact@coeur-herault.fr](mailto:contact@coeur-herault.fr) / site Internet : [www.coeur-herault.fr](http://www.coeur-herault.fr)

- Question du public à développer : l'action culturelle permet d'élargir le public (résidences, actions pédagogiques auprès des scolaires, des maisons de retraite, maison des jeunes, etc.) et le travail des artistes. Associer en cela des concerts pédagogiques l'après-midi avec des concerts prévus le soir. Permet aussi que les enfants amènent les parents. Dans le domaine de l'action culturelle, le territoire et le département présente une faiblesse par rapport à d'autres territoires.
- Important que les acteurs travaillent ensemble et pas dans un esprit de concurrence, afin de créer une nouvelle dynamique.
- Problème de la communication sur le territoire. Manque d'emplacements pour l'affichage. Espaces à créer ou à acquérir par le Pays. L'agenda culturel du Pays ne se limite qu'aux évènements « professionnels » et son fonctionnement trimestriel paraît trop contraignant pour les programmateurs. Il a une approche trop « culture élitiste » qui séduit mal le grand public. Idée de compléter par un site Internet et une lettre numérique. Les offices de tourisme, qui ont pour rôle de recenser les animations sur leur territoire, pourraient servir de relais.

#### d) Equipements culturels

##### Éléments du diagnostic soumis à validation :

*Les villes de Clermont l'Hérault, Gignac et Lodève sont les seules à posséder une salle dédiée à la diffusion de concerts, théâtre et danse sur le territoire. Le théâtre de Clermont l'Hérault, aujourd'hui scène conventionnée, constitue un réel atout, mais les locaux nécessitent des travaux de rénovation et sa jauge reste limitée (200 places assises).*

*La salle de spectacle polyvalente à Gignac (250 places assises) permet d'accueillir depuis 2005 concerts, séances de cinéma, spectacles de théâtre et de danse.*

*Constat : en dehors des trois bourgs centres, la diffusion du spectacle vivant s'opère dans les différentes salles des fêtes du territoire, peu adaptées à la diffusion du spectacle vivant et sous-équipées. Par ailleurs, le patrimoine, notamment religieux, constitue un lieu de diffusion important pour la musique sacrée.*

##### Commentaires :

- Remplacer « salle polyvalente » par « théâtre de l'espace culturel ».
- Rajouter Péret (programmation chanson française).
- La salle de Lodève n'est pas spécialement dédiée à la diffusion.
- Il est important de noter la quasi-disparition des cafés-concerts, qui permettaient la diffusion de petits groupes.
- Importance des manifestations en plein air et des lieux patrimoniaux.
- Idée de créer un pôle de matériel qui puisse équiper les salles polyvalentes dans les petites communes. Il est à noter que le Conseil Général peut mettre son parc de matériel à disposition des associations, quand celui-ci est disponible.

#### 4) Synthèse validée

Mathieu Dardé procède à une synthèse de la discussion, sur la base du pré-diagnostic présenté (corrections / compléments). La synthèse est validée par l'ensemble du groupe.

A partir des éléments validés, il est proposé aux participants de travailler sur le dégagement d'objectifs et de pistes d'actions lors d'une deuxième réunion, prévue le **lundi 29 octobre de 18h à 20h**.